



Assemblée générale

Distr. limitée
8 septembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 106 de l'ordre du jour
Prévention du crime et justice pénale

Espagne et Guatemala : projet de résolution

**Adoption de mesures efficaces et renforcement et promotion
de la coopération internationale concernant le don
et la transplantation d'organes pour prévenir et combattre
la traite des personnes à des fins de prélèvement d'organes
et de trafic d'organes humains**

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Belize, Bulgarie,
Cabo Verde, Chypre, Croatie, Équateur, Estonie, Finlande, France,
Géorgie, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Irlande, Israël, Lettonie,
Lituanie, Malaisie, Malte, Panama, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar,
ex-République yougoslave de Macédoine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Slovaquie,
Slovénie, Thaïlande et Uruguay**

